

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 2 septembre 2025, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur deux demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située aux 5005-5105, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale mixte dont le pourcentage de maçonnerie et un retrait entre le 2e et 3e étage ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 2515, boulevard Marcel-Laurin et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale dont la hauteur de l'espace de stationnement souterrain ne respecte pas toutes les normes applicables.

Fait à Montréal, le 11 août 2025

Julia Levitin
Secrétaire du conseil d'arrondissement